



Réponse d'Énergie Renouvelable Onimiki à [REDACTED] suite à une demande d'information reçue le 26 mars 2024

MISE EN CONTEXTE

Le demandeur souhaite obtenir des documents liés aux suivis environnementaux du projet de minicentrale Val-Jalbert développé par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean et construit et opéré par Énergie hydroélectrique Ouiatchouan dans le but de favoriser sa compréhension du projet envisagé par Énergie Renouvelable Onimiki. Plusieurs courriels de suivi ont été échangés entre les parties pour préciser certains éléments, dont

RÉPONSE DE DANIEL MIGNEAULT, AGENT DE LIAISON ET DE COMMUNICATION – 22 AVRIL 2024

Kuei [REDACTED],

Suite à votre demande de documents à propos du programme de suivi environnemental du projet de minicentrale Val-Jalbert transmise le 26 mars 2024, j'ai demandé l'autorisation au conseil d'administration d'Énergie hydroélectrique Ouiatchouan, qui gère les opérations de la minicentrale Val-Jalbert, de vous transmettre les dits documents.

Lors de sa rencontre régulière tenue le 19 mars 2024, les administrateurs m'ont ainsi autorisé à vous transmettre les documents suivants :

- Rapport de suivi environnemental – année 1;
- Rapport de suivi environnemental – année 3;
- Rapport de suivi environnemental – année 5.

Par souci de transparence et afin de démontrer que les engagements pris lors des audiences du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) ont été respectés, c'est avec plaisir que les administrateurs acceptent de partager les documents.

Nous allons également transmettre cette information à l'ensemble des participants à la rencontre d'information qui a eu lieu le 20 mars dernier à propos du projet d'Énergie Renouvelable Onimiki à laquelle vous avez participé. Nous pourrions ainsi poursuivre nos discussions sur des bases communes.

Nous tenons à préciser que ces documents concernent uniquement la minicentrale Val-Jalbert. Ce projet aura forgé le modèle de l'énergie communautaire et plusieurs apprentissages ont été tirés pour bonifier le développement des projets futurs comme celui d'Énergie Renouvelable Onimiki.



Le projet d'Énergie Renouvelable Onimiki fera l'objet de toutes les études environnementales nécessaires, de son propre processus d'information et de consultation et de ses propres engagements. Le tout sera bien documenté dans l'étude d'impact qui sera produite.

À propos des documents

Les rapports de suivi environnemental visent à démontrer aux autorités réglementaires qu'Énergie hydroélectrique Quiatchouan a pris les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences prévues aux autorisations réglementaires.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques du Québec (ancien nom du ministère) et le ministère des Pêches et Océans du Canada ont reçu ces documents.

Dans une lettre datée du 25 novembre 2020, le ministère des Pêches et Océans confirme que les conditions de l'autorisation ont été réalisées à sa satisfaction et qu'Énergie hydroélectrique Quiatchouan peut considérer le suivi comme étant terminé.

Le comité de suivi du projet Val-Jalbert a également reçu les documents. Ce comité avait pour mandat de s'assurer du respect des engagements pris par le promoteur et pour recevoir les commentaires du public suite à la mise en service. Le Comité de gestion du bassin de la rivière Quiatchouan, qui est membre de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, avait le mandat de gérer le comité de suivi.

Précision supplémentaire suite à votre courriel du 18 avril 2024

Concernant la disponibilité des documents dans un centre de documentation, les comptes rendus des rencontres du comité de suivi ont déjà été disponibles sur le site web energievertelsj.ca qui regroupait notamment des informations à propos des projets de minicentrales Val-Jalbert et de la Onzième chute de la rivière Mistassini et principalement des documents de la phase de développement. Le site était toutefois devenu obsolète et n'est plus en ligne.

En espérant que cela réponde à votre demande, je vous souhaite une bonne journée.



Daniel Migneault

Agent de liaison et de communication

dmigneault@devpek.ca

T : (418) 275-4262 poste 200

C : (418) 637-8991

www.devpek.ca



Pièces jointes :

[RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL – ANNÉE 1](#)

[RAPPPORT DE SUIVI ENVIONNEMENTAL – ANNÉE 3](#)

[RAPPPORT DE SUIVI ENVIONNEMENTAL – ANNÉE 5](#)